L'ONUDC appelle à l'action pour sauver des vies

Prodiguer des soins dans les situations de crise et les conflits :

- Garantir l'accès aux médicaments placés sous contrôle inscrits sur la Liste modèle des médicaments essentiels de l'OMS dans le cadre des interventions humanitaires ;
- Garantir la continuité des soins, des traitements et des services fondés sur des données factuelles pour les troubles liés à l'usage de drogues, le VIH/sida, l'hépatite et les maladies infectieuses connexes ;
- Prévenir les stratégies négatives de gestion du stress, telles que l'usage de substances psychoactives, en particulier chez les enfants et les jeunes, en proposant un soutien aux compétences familiales et un soutien psychosocial.

Ne laisser personne de côté :

- Améliorer la collecte et l'analyse des données ventilées par genre et par âge afin de renforcer les systèmes d'alerte précoce et les réponses fondées sur des données factuelles ;
- Adapter les interventions aux femmes, aux jeunes et aux groupes à risque et pallier les insuffisances en matière de traitement afin que toutes les personnes puissent avoir accès aux services dont elles ont besoin sans stigmatisation ni discrimination, en s'appuyant sur les Normes internationales en matière de traitement des troubles liés à l'usage de drogues de l'ONUDC et de l'OMS ;
- Mobiliser tous les domaines et tous les secteurs - y compris la santé, la justice, l'action sociale, l'éducation, les médias et les divertissements - afin de renforcer la prévention fondée sur des données factuelles grâce à une approche globale, en s'appuyant sur les Normes internationales en matière de prévention de l'usage de drogues de l'ONUDC et de l'OMS.

Coopérer pour contenir les marchés criminels :

- Renforcer la coopération transfrontière en matière de détection et de répression et de justice pénale ainsi que l'échange de renseignements en vue de démanteler les organisations impliquées dans le trafic transnational ;
- S'attaquer au trafic de drogues par voies navigables en renforçant les capacités de contrôle et d'interception des conteneurs dans les ports, et en sensibilisant les autorités portuaires et les compagnies de transport maritime aux risques associés ;
- Accroître l'assistance technique fournie aux pays en développement pour qu'ils participent plus facilement à la coopération internationale et aux opérations conjointes, y compris dans le cadre du trafic de drogues sur le dark Web.

Le marché de la cocaïne est en plein essor, avec des quantités record fabriquées et une consommation élevée

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES
• En 2020, la fabrication de cocaïne a atteint un niveau record. • Le trafic de cocaïne a vraisemblablement continué d'augmenter en 2020 malgré la pandémie, les saisies mondiales (non ajustées en fonction de la pureté) ayant atteint la quantité record de 1 424 tonnes. • Le trafic par voies navigables, principalement dans des conteneurs d'expédition, augmente et représente près de 90 % de la cocaïne saisie dans le monde en 2021. • Les données relatives aux saisies suggèrent que le trafic n'est plus limité aux deux principaux marchés (Amérique du Nord et Europe), et qu'il est en augmentation à destination de l'Afrique et de l'Asie. • De multiples indicateurs montrent une augmentation globale de la consommation de cocaïne au cours de la dernière décennie et les premières observations suggèrent que la consommation a repris en 2021, après avoir reculé pendant la pandémie.	• Élaborer des stratégies globales de réduction de l'offre de drogues faisant intervenir développement économique et moyens de subsistance alternatifs dans les pays où la culture du cocaïer est illicite. Cibler plus efficacement les réponses grâce à l'enrichissement de la base de données sur les effets à court et à long termes de mesures telles que l'éradication forcée et volontaire des cultures. • Orienter les ressources des services de détection et de répression vers le trafic par voies navigables et le trafic par conteneurs (près de 90 % du trafic de cocaïne emprunte les voies navigables). • Accroître l'assistance technique pour renforcer la capacité des services de détection et de répression à détecter et à intercepter la cocaïne en Afrique et en Asie, là où ce trafic est relativement nouveau ou les capacités d'interception sont faibles. • Encourager et faciliter les enquêtes visant à remonter les filières après les saisies en renforçant la coopération internationale afin d'identifier et de démanteler les groupes criminels transnationaux organisés impliqués dans le trafic de

	drogues et les flux financiers connexes. • S’attaquer à la demande en investissant plus dans la prévention fondée sur des données factuelles afin de sensibiliser davantage, en particulier les jeunes, aux effets néfastes de la cocaïne sur la santé. Investir dans les interventions sanitaires ainsi que dans la recherche sur le traitement de la dépendance à la cocaïne.

Si les drogues sont consommées majoritairement par les hommes, les femmes font usage de certains types de drogues presque autant que les hommes ; et elles restent sous-représentées parmi les personnes traitées pour dépendance à la drogue

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES
• Si les drogues sont consommées majoritairement par les hommes, les femmes représentent plus de 40 % des personnes qui font usage de stimulants de type amphétamine et font un usage non médical de stimulants pharmaceutiques, d'opioïdes pharmaceutiques, de sédatifs et de tranquillisants. • Les femmes qui font usage de drogues ont tendance à développer des troubles liés à cet usage plus rapidement que les hommes. • Les inégalités entre les sexes en matière de traitement restent un problème mondial, et elles concernent particulièrement les femmes qui font usage de stimulants de type amphétamine. Ces deux dernières années, près d'une personne sur deux faisant usage de stimulants de type amphétamine était une femme, alors que seulement une sur cinq suivant un traitement pour des troubles liés à ces substances était une femme.	• Investir dans la recherche pour mieux comprendre le lien entre le sexe et le genre d'une part et l'usage de drogues et les troubles liés à cet usage d'autre part, et pour mieux orienter les stratégies de prévention afin qu'elles répondent efficacement aux vulnérabilités et aux facteurs de risque. • Mettre en place des services de traitement de l'usage de drogues, et de prévention, de traitement et de soins du VIH qui tiennent compte des questions de genre, conformément aux Normes internationales en matière de traitement des troubles liés à l'usage de drogues de l'ONUDC et de l'OMS, et veiller à ce que les femmes qui cherchent à en bénéficier se sentent bien accueillies. Proposer des service tels que les femmes se sentent en sécurité et ne soient pas stigmatisées, qu'elles puissent exercer leurs responsabilités en matière de garde d'enfants et qu'elles soient soutenues en ce qui concerne d'autres besoins sociaux, économiques ou juridiques, qu'elles aient accès à des soins de santé sexuelle et

• Le cannabis, la drogue la plus consommée dans le monde, est également plus consommé par les hommes que par les femmes, mais l'écart entre les sexes se réduit notamment en Amérique du Nord, où le niveau d'usage est particulièrement élevé.	procréative et qu'elles puissent recevoir un soutien pour faire face aux traumatismes et aux comorbidités d'ordre mental, en accordant la priorité aux femmes enceintes.

L'usage de drogues reste plus élevé chez les jeunes que chez les adultes, à des niveaux supérieurs par rapport aux générations précédentes

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES
• La majorité des personnes traitées pour des troubles liés à l'usage de drogues en Afrique et en Amérique latine ont moins de 35 ans. • La prévalence annuelle mondiale de l'usage de cannabis chez les 15-16 ans est de 5,8 %, contre 4,1 % pour les 15-64 ans. • Les jeunes déclarent généralement un niveau d'usage de drogues plus élevé que les adultes et, dans de nombreux pays, les niveaux d'usage de drogues chez les jeunes sont plus élevés aujourd'hui que ce qu'ils étaient pour les générations précédentes.	• Développer des systèmes nationaux de prévention de l'usage de drogues qui s'adressent aux enfants le plus tôt possible dans leur développement et qui mettent davantage l'accent sur le renforcement de la résilience conformément aux Normes internationales en matière de prévention de l'usage de drogues de l'ONUDC et de l'OMS, afin d'aider les enfants d'aujourd'hui à devenir les adolescentes et les adolescents en bonne santé de demain. • S'adresser aux adolescentes et aux adolescents et les impliquer en diffusant des messages de prévention sur les médias sociaux et d'autres plateformes en ligne afin de contrer l'utilisation de ces supports en vue de promouvoir l'usage de drogues et d'en faciliter leur commerce illicite, l'objectif étant de minimiser les méfaits liés aux drogues et d'en décourager la consommation. • Faire connaître les options de prévention et de traitement fondées sur des données factuelles s'adressant aux jeunes qui font usage de drogues et à ceux qui souffrent de troubles liés à cet usage, à savoir : ➢ Des services de santé mentale pour les personnes souffrant de troubles

	mentaux diagnostiqués tôt, ainsi qu'un soutien à leurs familles pour gérer ces troubles, notamment par une formation aux compétences parentales ; ➢ Le dépistage, les interventions brèves et l'orientation vers les services de santé intégrés dans la communauté et dans les systèmes éducatifs. ➢ La thérapie familiale. • Pour les enfants et les jeunes qui ont été exposés aux drogues à un très jeune âge et/ou qui se trouvent dans des situations particulièrement défavorables, comme les enfants des rues, offrir des possibilités d'éducation, une formation professionnelle et d'autres formes d'aide socioéconomique.

Chaque drogue pose des difficultés particulières aux systèmes de santé

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES
• Les opioïdes restent les drogues les plus meurtrières. En Amérique du Nord, le nombre des décès par surdose a atteint de nouveaux records à cause des fentanyls : 91 799 décès ont été enregistrés aux États-Unis en 2020, et on estime que ce chiffre pourrait atteindre 107 622 en 2021. Pour sa part, le Canada a signalé une augmentation de 95 % des décès par surdose d'opioïdes au cours de la première année de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). • Si le cannabis est rarement associé directement à la mortalité liée aux drogues, il compte pour une grande part dans les dommages induits par l'usage des drogues dans le monde, notamment en raison de ses taux de prévalence élevés. Quelque 40 % des pays ont déclaré que le cannabis était la drogue responsable du plus grand nombre de troubles liés à l'usage de drogues, et 33 % qu'il s'agissait de la principale drogue consommée par les personnes suivant un traitement. • L'augmentation de l'usage de cannabis représente une pression supplémentaire pour les systèmes de santé. En Afrique, et dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, la majorité des personnes en traitement pour usage de drogues présentent	• Fournir davantage de ressources pour offrir un meilleur accès à des services volontaires et fondés sur des données factuelles, conformément aux Normes internationales en matière de traitement des troubles liés à l'usage de drogues de l'ONUDC et de l'OMS. • Rassembler les services de proximité, les services psychosociaux, les services pharmacologiques, les services de soins de santé et les services d'aide sociale afin de mieux prendre en charge la santé des personnes qui font usage de drogues et de celles qui présentent des troubles liés à cet usage et de faciliter leur guérison, tout en mettant en place des mécanismes d'assurance de la qualité incitant à l'efficacité, et veiller à ce que les services offerts fassent preuve d'humanité et évitent toute punition ou stigmatisation. • Pour prévenir les décès par surdose d'opioïdes, promouvoir la thérapie de substitution, qui favorise la guérison et prévient les surdoses, et prévoir de fournir de la naloxone au niveau local, de manière à gérer les surdoses d'opioïdes rapidement et en toute sécurité. • Investir dans la recherche sur le traitement des troubles liés à l'usage de stimulants, tout en faisant connaître les thérapies

des troubles liés à l'usage du cannabis. • Les produits à base de cannabis devenant de plus en plus puissants et, leur usage se faisant plus régulier et fréquent, les troubles et les comorbidités psychiatriques liés à cet usage ont également augmenté en Europe occidentale. En 2019, l'usage de cannabis concernait 31 % des personnes entrées dans les services spécialisés de traitement de la dépendance à la drogue dans l'Union européenne. • Il existe toutefois de nettes différences entre les régions en ce qui concerne la principale drogue utilisée par les personnes entrant en traitement : en Europe de l'Est et du Sud-Est et dans la plupart des pays d'Asie, les personnes étaient principalement traitées pour des troubles liés à l'usage d'opioïdes ; dans la majeure partie de l'Amérique latine, il s'agissait de troubles liés à l'usage de cocaïne ; en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Australie et en Nouvelle-Zélande, il s'agissait de troubles liés à l'usage de stimulants de type amphétamine, en particulier la méthamphétamine.	psychosociales qui se sont avérées efficaces, telles que la gestion des urgences, la thérapie comportementale cognitive et la thérapie familiale. • Le nombre de personnes commençant à faire usage de cannabis et en prenant régulièrement étant en augmentation, et les coûts de l'usage du cannabis pour les systèmes de santé publique pouvant être supérieurs à ce que l'on suppose généralement, il convient d'élaborer une méthode claire et complète pour estimer plus précisément les coûts de l'usage du cannabis pour la société et ses conséquences en termes de santé publique. • Afin de ne laisser personne de côté dans la prestation de services de santé liés aux drogues, veiller à ce que les services de traitement de la dépendance, ainsi que la prévention, le traitement et la prise en charge du VIH chez les personnes faisant usage de drogues soient disponibles dans les établissements pénitentiaires.

Observations

Les premières indications suggèrent que la légalisation du cannabis a eu des incidences considérables sur la santé et la sécurité publiques, la dynamique des marchés, les intérêts commerciaux et les réponses de la justice pénale

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES
• La légalisation du cannabis semble avoir accéléré l'augmentation de l'usage quotidien déclaré de drogues, l'augmentation de l'usage fréquent déclaré de produits puissants chez les jeunes adultes étant particulièrement prononcée. • En revanche, la prévalence de la consommation de cannabis chez les adolescents n'a pas beaucoup évolué. • La proportion de personnes souffrant de troubles psychiatriques et de suicides associés à l'usage régulier de cannabis a augmenté, tout comme le nombre d'hospitalisations dues à des troubles liés à son usage. • Les produits à base de cannabis se sont diversifiés et les niveaux moyens de THC dans les différents produits ont continué à augmenter, atteignant 60 % sur certains marchés. • L'influence et les investissements croissants des grandes entreprises, notamment celles des secteurs de l'alcool et du tabac, sont évidents dans l'industrie légale du cannabis. Les recettes fiscales provenant du marché légal ont continué d'augmenter. Si le marché illégal du cannabis se réduit dans certains pays, il continue d'exister parallèlement aux marchés légaux. • La légalisation a entraîné une réduction	• Continuer à surveiller les incidences de la légalisation du cannabis, en particulier en ce qui concerne la santé publique, l'état de droit, la sécurité publique et le marché illégal parallèle, afin de mieux comprendre les coûts sociaux et économiques associés. • Investir dans la recherche sur les effets de l'usage de cannabis, en particulier sur les effets pour la santé de la consommation de produits du cannabis à forte teneur en THC, y compris pour les jeunes, les femmes et les femmes enceintes. • S'attaquer aux perceptions erronées des risques liés à l'usage du cannabis en faisant passer des messages axés sur la prévention fondés sur des données probantes, ciblant en particulier les jeunes. • Donner la priorité à la santé et à la sécurité publiques pour contrer les intérêts commerciaux faisant pression pour étendre le marché du cannabis légal. Tirer les enseignements des industries du tabac, de l'alcool et des aliments ultratransformés, ainsi que de l'industrie pharmaceutique, et des cas documentés où la poursuite d'intérêts commerciaux a

importante du nombre et du taux d'arrestation de personnes pour des infractions liées au cannabis. Cependant, la possession de cannabis restant une infraction pénale pour les mineurs, sa légalisation ne s'est pas traduite par une réduction nette des arrestations de jeunes.	ciblé des groupes vulnérables ou défavorisés, allant à l'inverse des préoccupations de santé publique.

Les incidences des drogues sur l'environnement peuvent être non négligeables au niveau local

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES
• Les incidences des drogues illicites sur l'environnement ne sont pas importantes au niveau mondial, mais elles peuvent être substantielles au niveau local, communautaire ou individuel. • Les études disponibles suggèrent que les chaînes d'approvisionnement en médicaments ont des incidences importantes sur l'empreinte carbone par quantité produite. Par exemple, la production d'un kilo de cocaïne a une empreinte carbone 30 fois supérieure à celle d'un kilo de fèves de cacao. • L'empreinte carbone du cannabis cultivé en intérieur est, principalement en raison de l'énergie consommée, 16 à 100 fois supérieure en moyenne à celle du cannabis cultivé en extérieur. • Les cultures illicites de drogues sont souvent implantées dans des écosystèmes fragiles protégés, comme les parcs nationaux et les réserves forestières, et elles peuvent agir comme moteur ou catalyseur de la déforestation. La déforestation associée à la culture illicite de la coca peut être considérable. • Pour certaines communautés, la quantité de déchets médicamenteux produits lors de la fabrication de drogues synthétiques peut être énorme. Les déchets produits lors de la synthèse	• Intégrer l'objectif de « ne pas porter atteinte à l'environnement » dans les réponses politiques en matière de drogues aux niveaux mondial, national et local afin de minimiser les incidences des drogues sur l'environnement et de contribuer directement ou indirectement à la protection de l'environnement et de la biodiversité et à l'atténuation des changements climatiques. • Élaborer de nouvelles normes internationales spécialisées pour aider les États Membres et la communauté internationale à intégrer systématiquement la protection de l'environnement dans la conception et le suivi des programmes de développement alternatif. • Ces normes peuvent faire fond sur l'expérience récente et les outils existants, tels que les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale de 2012 de la FAO, les Principes directeurs des Nations Unies sur le développement alternatif de 2013 et les directives de la FAO sur la gestion environnementale et sociale de

de drogues telles que l'amphétamine, la méthamphétamine et la MDMA représentent entre 5 et 30 fois le volume du produit final. L'utilisation de préprécurseurs et de préprépréprécurseurs augmente encore la quantité de déchets. • Le déversement et le rejet des déchets produits lors de la fabrication de drogues peuvent contaminer le sol, l'eau et l'air, avec des effets indirects sur les organismes, les animaux et la chaîne alimentaire. • Le nettoyage des déchets liés aux drogues synthétiques saisis, des sites de stockage ou des laboratoires de fabrication est coûteux et peut engendrer des risques pour la sécurité publique. • Certains projets de développement alternatif ont des volets consacrés à la protection de l'environnement, tels que le reboisement et l'agroforesterie, tandis que d'autres ont été à l'origine d'instruments tels que les crédits carbone et les systèmes de paiement pour les services environnementaux.	2015. • Les normes directrices devraient viser à inclure les incidences environnementales de la culture illicite de drogues d'origine végétale dans le débat plus large sur la production agricole. Les programmes de développement alternatif devraient trouver un équilibre entre les préoccupations environnementales et les objectifs commerciaux liés à la production, en envisageant des choix entre l'agriculture intensive et l'agriculture biologique, la préservation et le partage des terres, et l'agriculture à petite et à grande échelle. • Les stratégies complémentaires spécifiques qui peuvent être adoptées dans les programmes de développement alternatif sont notamment les systèmes de crédit carbone, le paiement des services environnementaux et l'agroécologie, des stratégies qui peuvent renforcer les composantes environnementales des programmes tout en apportant d'autres avantages tels que la génération de revenus et l'accès à de nouveaux marchés. • Adopter des cadres juridiques qui englobent l'élimination respectueuse des équipements et des précurseurs et autres produits chimiques utilisés dans la fabrication clandestine de drogues présents dans l'environnement, et renforcer la capacité des services de

	détection et de répression à manipuler et à éliminer ces matériaux en toute sécurité, ainsi qu'à détruire les drogues saisies. • Entreprendre des recherches ciblées pour mieux comprendre l'étendue et la dynamique des liens entre le trafic de drogues et la déforestation, y compris en ce qui concerne l'élevage illicite de bétail et d'autres investissements liés au blanchiment d'argent. Les effets à plus long terme des drogues sur la biodiversité doivent être examinés de plus près, notamment pour déterminer les effets de l'exposition chronique ou à long terme de la faune sauvage aux drogues, à leurs métabolites ou aux déchets médicamenteux présents dans les écosystèmes de la faune sauvage, ainsi que les effets pour l'ensemble de la chaîne alimentaire, par exemple les incidences sur les personnes qui consomment du poisson exposé.

L’économie illicite de la drogue peut prospérer dans les situations de conflit ou en cas de faiblesse de l’état de droit et ainsi prolonger ou entretenir les conflits

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES
• L’économie illicite de la drogue peut prospérer dans les situations de conflit ou en cas de faiblesse de l’état de droit et ainsi prolonger ou entretenir les conflits. • Les drogues d’origine végétale, comme la cocaïne et les opiacés, ont été utilisées dans le passé par les parties pour financer des conflits, par exemple en Colombie et en Afghanistan. • Les parties à un conflit ont également utilisé le commerce illicite de la drogue pour générer des revenus en prélevant des « taxes » sur le commerce de la drogue, par exemple au Sahel. • Des informations provenant du Moyen-Orient et de l’Asie du Sud-Est suggèrent que les situations de conflit peuvent attirer la fabrication de drogues synthétiques, qui peut se faire n’importe où ; cet effet peut être accentué lorsque la zone de conflit est proche de grands marchés de consommation. Le nombre de laboratoires d’amphétamines démantelés en Ukraine est passé de 17 en 2019 à 79 en 2020, soit le nombre le plus élevé signalé en 2020. Les laboratoires étaient probablement de petite taille, mais le grand nombre de saisies effectuées avant la guerre	• Intégrer les politiques antidrogue dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix, ainsi que dans la gestion des crises et de la faiblesse de l’état de droit, l’objectif étant d’empêcher d’une part la criminalité organisée et d’autres groupes d’exploiter les situations de conflit et d’autre part le commerce illicite de drogues de contribuer à la violence et à l’instabilité. • Encourager la réalisation d’enquêtes plus complexes et plus approfondies sur la criminalité transnationale afin de mettre à jour et de démanteler les flux financiers qui y sont liés en vue de réduire au minimum les risques de financement des conflits par le produit de la fabrication et du trafic de drogues illicites. • Surveiller les situations de conflit pour détecter les nouvelles menaces liées aux drogues : les données relatives aux saisies suggèrent que le trafic d’héroïne passant par l’Ukraine, ainsi que la fabrication d’amphétamines dans le pays, avaient augmenté avant le début de la guerre, en février 2022. La poursuite du conflit peut avoir perturbé et/ou déplacé ces flux. • Renforcer l’échange d’informations et les

indique qu'il existant une capacité de production de drogues synthétiques dans le pays, et que cette production qui pourrait s'étendre si le conflit persiste. • Les conflits peuvent également perturber et modifier les itinéraires du trafic de drogues, comme pendant les guerres en ex-Yougoslavie pour les itinéraires du trafic d'héroïne à travers les Balkans (qui restent parmi les principaux itinéraires du trafic d'opiacés en provenance d'Afghanistan) et plus récemment en Ukraine, où, selon les témoignages, le trafic de drogues pourrait avoir diminué depuis le début de 2022.	capacités des services de détection et de répression afin de prévenir les difficultés résultant des situations de conflit et d'en venir à bout, aussi bien dans les pays voisins que dans les zones qui peuvent servir d'itinéraires du trafic de drogues de repli.

Tendances à suivre

Des données se dessinent sur les résultats à long terme de l'éradication forcée et volontaire

Les données évaluant l'efficacité et la durabilité des différentes méthodes d'éradication des cultures de drogues illicites restent rares. Une analyse des doubles différences visant à estimer les effets de l'éradication forcée et volontaire sur les zones de culture de la coca en Colombie a donné les résultats suivants :

- *L'éradication forcée* s'est traduite dans un premier temps par une diminution des cultures de drogues illicites en raison de l'élimination directe des cocaïers. Cependant, par la suite, la culture a repris et s'est développée à un taux supérieur à celui observé dans des zones similaires qui n'avaient pas été concernées par l'éradication forcée. Au cours des 10 prochaines années, le « gain de l'éradication » - l'écart entre les cultures de drogues illicites dans les zones concernées par l'éradication et les autres - devrait complètement disparaître, ce qui laisse penser que l'éradication forcée ponctuelle n'apporte aucun avantage à long terme.
- *L'éradication volontaire*, menée en coordination avec des interventions de développement alternatif, a conduit à une augmentation initiale des cultures en raison de l'effet « d'incitation perverse » (certains agriculteurs pouvant se lancer dans la culture illicite de plantes utilisées dans la fabrication de drogues afin de participer au projet). Mais au fil du temps, les cultures illicites ont diminué à un rythme plus élevé dans les zones où l'éradication volontaire et le développement alternatif avaient été mis en place que dans les zones qui n'en avaient pas bénéficié. Le « gain d'éradication » devrait continuer à augmenter au cours de la prochaine décennie.

L’évolution de la production d’opium en Afghanistan aura des répercussions sur les marchés des opiacés dans pratiquement toutes les régions du monde

- À l’avenir, l’évolution du marché mondial des opiacés dépendra largement de l’évolution de la situation en Afghanistan, qui représentait 86 % de la production illicite d’opium en 2021.
- La production mondiale d’opium a suivi une tendance constante à la hausse au cours des deux dernières décennies, et en 2021, la production a augmenté de 7 % par rapport à l’année précédente, principalement en raison de l’augmentation des rendements d’opium en Afghanistan. La récolte de 2021 a eu lieu d’avril à juillet, avant la prise de contrôle de fait par les autorités Taliban en août.
- Les conditions socioéconomiques que connaît la population afghane, qui est plongée dans une crise humanitaire prolongée, peuvent entraîner une augmentation de la culture illicite du pavot à opium. Les prix de l’opium ont augmenté depuis le début du mois d’août 2021, ce qui peut également avoir un impact.
- Les effets de l’interdiction de la culture du pavot à opium, annoncée en Afghanistan en avril 2022, ainsi que son application, restent à voir, mais les changements dans la production d’opium auront des répercussions sur les marchés des opiacés dans pratiquement toutes les régions du monde.

Les marchés de la méthamphétamine ne se limitent plus aux marchés traditionnels

- La fabrication et la consommation de méthamphétamine ne se limitent désormais plus aux marchés « traditionnels » d’Asie de l’Est et du Sud-Est et d’Amérique du Nord, mais gagnent également l’Asie du Sud-Ouest et l’Amérique latine.
- Ces dernières années, la fabrication et la consommation de méthamphétamine ont augmenté en Afghanistan, et la substance fait l’objet d’un trafic dans la région. La consommation de méthamphétamine et de comprimés de « captagon » augmente en Asie

du Sud-Ouest, en particulier en Irak, bien qu'aucune estimation récente ne soit disponible. Les saisies effectuées dans le Golfe laissent penser qu'un marché de la méthamphétamine pourrait s'y développer.

- L'expansion spectaculaire des marchés de la méthamphétamine est évidente au Mexique, par exemple, où le nombre de personnes admises en traitement pour usage de cette drogue a dépassé celui des personnes traitées pour alcoolémie, et où le nombre de personnes admises en traitement pour des troubles liés à la consommation de méthamphétamine a augmenté de 218 % entre 2013 et 2020.
- Les saisies de métamphétamine et sa popularité croissante auprès de certains groupes d'usagères et d'usagers suggèrent qu'un marché de la méthamphétamine se développe également en Europe occidentale et centrale.
- Les laboratoires clandestins se développent et fabriquent des quantités de plus en plus grandes.

Le marché du « captagon » continue de prospérer

- Le marché du « captagon », une substance fabriquée illicitement et contenant diverses concentrations d'amphétamine, continue de prospérer au Proche et au Moyen-Orient, les saisies ayant atteint un niveau record en 2020.
- Le trafic part toujours du Levant (République arabe syrienne et Liban) à destination des pays du Golfe, où il arrive soit directement par voie terrestre et maritime, soit indirectement en passant par l'Europe et éventuellement l'Afrique du Nord. Des saisies récentes en Asie de l'Est et en Afrique de l'Ouest laissent présager une nouvelle expansion géographique du marché du « captagon ».

Les marchés de la drogue sur le dark Web restent instables et s'étendent géographiquement

- Si les marchés du darknet ne représentent toujours qu'une très faible part des transactions de drogues, ils sont de plus en plus utilisés ces dix dernières années. Ils ne se limitent plus aux pays occidentaux et concernent également à l'Europe de l'Est, à l'Amérique latine, à l'Asie et à l'Afrique.
- Bien que les volumes de ventes sur le dark Web fluctuent selon les années, signe de l'apparition et de la disparition fréquentes de marchés individuels du darknet, les données disponibles suggèrent que les ventes de drogues sur le dark Web ont augmenté en 2020 par rapport à 2019, et qu'une augmentation plus faible a été observée en 2021.
- Les recherches montrent une nette augmentation du nombre de personnes déclarant avoir acheté des drogues sur le dark Web entre janvier 2014 et janvier 2021, avant un déclin qui a duré jusqu'en janvier 2022, probablement parce que certains marchés avaient été démantelés par les autorités ou avaient fait l'objet d'escroqueries de sortie. Des plateformes de remplacement, telles que les médias sociaux et les services de messagerie cryptée, ont pu également jouer un rôle.

Le trafic de drogues de synthèse se développe plus rapidement que celui des drogues d'origine végétale

- Selon les données mondiales sur les saisies, le trafic de drogues de synthèse, notamment de stimulants de type amphétamine, s'est développé plus rapidement que le trafic de drogues d'origine végétale au cours des deux dernières décennies.
- Les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine ont augmenté rapidement au cours de la décennie précédente : les saisies de méthamphétamine ont été multipliées par cinq ; celles d'amphétamine, par quatre ; et celles d'« ecstasy », par trois.
- Les précurseurs utilisés dans la fabrication des drogues de synthèse changement rapidement, alors que les produits chimiques sont placés sous contrôle et que des préprécurseurs et des « précurseurs sur mesure » apparaissent.

L’accès aux services de traitement pour dépendance aux drogues des personnes qui font usage de drogues a été limité pendant la pandémie de COVID-19, alors que les risques liés à l’usage de de drogues ont augmenté

- Certains signes indiquent que les modes d’usage de drogues pourraient être devenus plus nocifs pendant la pandémie alors que dans le même temps, l’accès aux services de traitement pour dépendance aux drogues (prévention, traitement et prévention des maladies infectieuses et des surdoses) des personnes qui font usage de drogues a été limité.
- Les données montrent que l’offre pour dépendance aux drogues sera insuffisante en 2020 dans toutes les régions.
- Des données plus récentes tirées d’études sur les premières conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la consommation de drogues montrent que la fréquence de l’usage de cannabis et les quantités consommées ont augmenté, tandis que le nombre d’usagères et d’usagers est resté stable.
- La rechute, ainsi que le risque de rechute et les comportements à risque liés à la consommation de drogues, ont augmenté dans plusieurs pays pendant la pandémie.
- Les femmes qui font usage de drogues pourraient être touchées de manière disproportionnée par la pandémie.
- La diminution de l’usage de drogues particulièrement consommées dans les lieux de divertissement observée pendant la pandémie a probablement été de courte durée, et les premières données suggèrent que cette consommation pourrait déjà être repartie à la hausse.

Dernières données et tendances

Une personne sur 18 dans le monde fera usage d'une drogue en 2020, soit 26 % de plus qu'il y a 10 ans

- En 2020, 1 personne sur 18 âgée de 15 à 64 ans dans le monde - soit environ 284 millions de personnes (5,6 % de la population) - avait fait usage d'une drogue au cours des 12 derniers mois.
- Le nombre de personnes ayant fait usage de drogues (284 millions) en 2020 était de 26 % supérieur à celui de 2010, en partie à cause de la croissance de la population mondiale.
- Globalement, la couverture des interventions pour le traitement des troubles liés à l'usage de drogues reste faible. La mise en œuvre de mesures de prévention fondées sur des données scientifiques reste également faible, en particulier dans les pays à revenu moyen et faible.

La disponibilité des opioïdes pharmaceutiques destinés à des fins médicales reste très inégale

- La disponibilité des opioïdes pharmaceutiques destinés à des fins médicales reste très inégale, même si le nombre de doses disponibles au niveau mondial a augmenté au cours des deux dernières décennies. Le nombre de doses quotidiennes déterminées standardisées disponibles pour 1 million d'habitants en Amérique du Nord en 2020 était 755 fois plus élevé qu'en Afrique de l'Ouest et du Centre, bien que la disponibilité soit en recul en Amérique du Nord depuis 2013.
- En 2020, les opioïdes pharmaceutiques disponibles à des fins médicales en plus grandes qualités, exprimées en doses quotidiennes déterminées standardisées, étaient la codéine, suivie de l'hydrocodone et, hors préparations, du fentanyl, de la méthadone, de la buprénorphine, de l'oxycodone et de la morphine.

Le nombre de personnes qui s'injectent des drogues reste élevé

- Environ 11,2 millions de personnes dans le monde s'injectent des drogues
- Une personne sur huit utilisant des drogues injectables vivait avec le VIH (1,4 million de personnes), et près de la moitié vivaient avec l'hépatite C (5,5 millions de personnes selon les estimations), tandis que 1,2 million vivaient à la fois avec le VIH et l'hépatite C.

Les deux crises liées à l'utilisation non médicale d'opioïdes - le fentanyl en Amérique du Nord et le tramadol en Afrique du Nord et de l'Ouest, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest - continuent de poser de grands risques sanitaires

- Le trafic d'opioïdes de synthèse se poursuit. Le tramadol représentait 55 % des quantités déclarées d'opioïdes pharmaceutiques saisies en 2016-2020, suivi de la codéine (38 %), principalement saisie sous forme de sirops contre la toux, ainsi que du fentanyl et de ses analogues (3 %). Toutefois, lorsque ces quantités saisies sont converties en doses quotidiennes déterminées standardisées, les chiffres sont plus clairs et il apparaît que 90 % des doses quotidiennes déterminées standardisées d'opioïdes de synthèse saisies en 2020 étaient des fentanyls.
- Les deux crises liées à l'utilisation non médicale d'opioïdes, l'une concernant les fentanyls fabriqués illicitement en Amérique du Nord et l'autre impliquant l'usage non médical de tramadol en Afrique du Nord et de l'Ouest, au Proche et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, continuent de poser de grands risques sanitaires.
- En Afrique, l'usage non médical du tramadol s'est probablement répandu, comme en témoigne l'augmentation de la demande de traitement dans certains pays. Il existe des indications d'usage non médical du tramadol dans d'autres régions également, notamment en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est, en Asie centrale, en Amérique du Nord et en Europe.
- Aux États-Unis et au Canada, les décès par surdose, principalement dus à l'usage de fentanyls, restent à des niveaux records. Les fentanyls sont généralement mélangés à de

l'héroïne ou à d'autres drogues adultérées, et ils sont également vendus dans des médicaments falsifiés. L'usage de fentanyls a été signalé par plusieurs autres pays, bien qu'à l'heure actuelle, rien n'indique qu'il y ait une crise liée à l'usage de fentanyls à des fins non médicales et aux conséquences connexes en dehors de l'Amérique du Nord. Cependant, les fentanyls restent une menace potentielle sur les marchés des opiacés. Leur usage pourrait s'étende rapidement si le principal opioïde utilisé sur l'un quelconque des autres marchés venait à manquer.

La fabrication et le trafic de cocaïne sont en augmentation

- Selon les dernières estimations, la fabrication de cocaïne a augmenté de 11 % par rapport à 2019 pour atteindre un nouveau record de 1 982 tonnes en 2020, tandis que le trafic a continué d'augmenter en 2020.
- Les femmes sont présentes à différentes étapes de la chaîne mondiale d'approvisionnement en cocaïne : culture de la coca, transport de petites quantités de drogue, vente aux usagères et usagers et contrebande dans les prisons.

La méthamphétamine fait l'objet d'un trafic en plus grandes quantités et dans davantage de régions

- Le trafic de méthamphétamine continue de se développer et de répandre.
- Le nombre de pays signalant des saisies de méthamphétamine est passé de 84 au cours de la période 2006-2010 à 117 au cours de la période 2016-2020, ce qui suggère une importante expansion géographique du trafic.
- Les quantités de méthamphétamine saisies ont été multipliées par cinq entre 2010 et 2020. Sur les deux plus grands marchés de la méthamphétamine, l'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est et du Sud-Est, les saisies ont atteint un niveau record en 2020.

De nouvelles substances psychoactives continuent d'apparaître et le marché continue de s'étendre

- Les plus importantes saisies de nouvelles substances psychoactives de synthèse en 2020 ont été signalées par des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est.
- La diffusion des nouvelles substances psychoactives de synthèse au cours de la période 2015-2020 a été particulièrement prononcée dans les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale et en Transcaucasie.
- En Amérique latine et dans les Caraïbes, on a récemment constaté l'apparition de papiers buvards (« timbres ») imbibés de diverses nouvelles substances psychoactives de synthèse aux effets hallucinogènes.
- Les nouvelles substances psychoactives de type opioïde font partie des nouvelles substances psychoactives les plus dangereuses. Le nombre de nouvelles substances psychoactives de type opioïde présentes sur les marchés mondiaux est passé d'une seule substance en 2009 à 86 en 2020.
- En 2020, les opioïdes de synthèse représentaient le troisième groupe de nouvelles substances psychoactives en termes de nombre de substances signalées par les États membres.

La production d'opium a continué d'augmenter et les saisies d'opiacés ont atteint un nouveau record

- La production mondiale d'opium a poursuivi sa tendance constante à la hausse, augmentant de 7 % entre 2020 et 2021, pour atteindre 7 920 tonnes, bien que la superficie mondiale consacrée à la culture du pavot à opium ait diminué de 16 % pour atteindre 245 000 ha en 2021. Cette augmentation est en grande partie imputable à l'augmentation des rendements d'opium en Afghanistan, qui a entraîné une hausse de 8 % de la production. La fabrication mondiale d'héroïne reste stable à un niveau estimé à 412-752 tonnes.
- Les saisies mondiales d'opiacés ont augmenté de 40 % entre 2019 et 2020, atteignant un nouveau record.